



« La feuille de chou »

FEUILLE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

SPECIALE COVID-19

mars 2020

FERMETURE MAIRIE

LA MAIRIE EST FERMÉE AU PUBLIC jusqu'à nouvel ordre. Vous pouvez envoyer un mail à meyrieulesetangs@orange.fr ou laisser un message sur le répondeur de la mairie : 04 74 58 30 36.

En cas d'urgence, vous pouvez contacter le maire ou ses adjoints.

CEREMONIE DE COMMEMORATION DU CESSER LE FEU DE LA GUERRE D'ALGERIE DU 19 MARS 1962

La cérémonie prévue le jeudi 19 mars au monument aux morts **est annulée.**

ATTESTATION DE DEPLACEMENT DEROGATOIRE

Le 16 mars 2020, le Président de la République a décidé de prendre des mesures pour réduire à leur plus strict minimum les contacts et déplacements sur l'ensemble du territoire, à compter du mardi 17 mars à 12h00, pour quinze jours minimums. Celles-ci seront autorisées sur attestation uniquement pour :

- Se déplacer de son domicile à son lieu de travail dès lors que le télétravail n'est pas possible.
- Faire ses achats de première nécessité dans les commerces de proximité autorisés.
- Se rendre auprès d'un professionnel de santé.
- Se déplacer pour la garde de ses enfants et soutenir les personnes vulnérables.
- Faire de l'exercice physique uniquement à titre individuel, autour du domicile et sans aucun rassemblement.

Tout déplacement doit se faire avec une attestation de déplacement dérogatoire téléchargeable sur le site du ministère de l'intérieur. Une attestation par déplacement.

Pour les personnes domiciliées sur la commune de Meyrieu les Etangs et dans l'impossibilité de pouvoir imprimer l'attestation, merci de vous faire connaître sur l'adresse mail de la mairie meyrieulesetangs@orange.fr.

L'attestation vous sera déposée dans votre boîte aux lettres. Merci de bien indiquer vos noms et adresse complète.

LES GESTES BARRIERES

Le virus ne circule pas tout seul, c'est l'homme, porteur du virus, qui circule donc les mesures suivantes sont des mesures de bon sens. Face aux infections respiratoires, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :

- Se laver les mains très régulièrement.
- Tousser ou éternuer dans son coude.
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades.
- Utiliser des mouchoirs à usage unique.
- Porter un masque quand on est malade.

Le port du masque chirurgical n'est pas recommandé sans présence de symptômes. Le masque n'est pas la bonne réponse pour le grand public car il ne peut être porté en permanence et surtout n'a pas d'indication sans contact rapproché et prolongé avec un malade. Le masque est donc réservé aux malades, aux contacts avérés haut risque, aux professionnels du secours à personnes, du transport sanitaire, des professions de santé, en ville comme à l'hôpital.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS SUR LE CORONAVIRUS

Coronavirus 2019 n-Cov

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

Plateforme téléphonique d'information :
0800 130 000 (appel gratuit)

En cas de fièvre, toux, difficultés à respirer,
au retour de Chine, composez le 15

